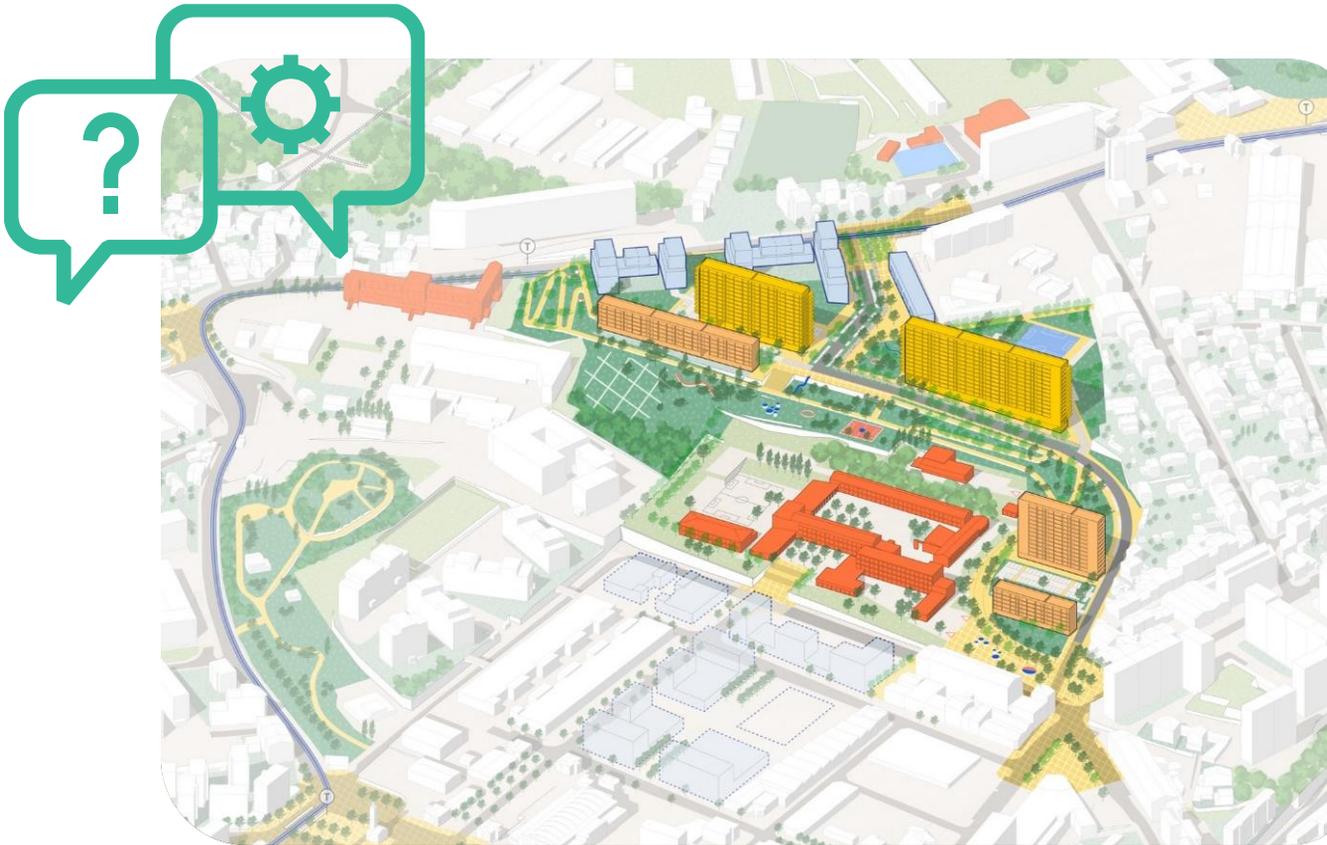


Renouveau Urbain — Marseille

Ensemble transformons notre quartier

Lettre d'information du projet

CAMPAGNE LÉVÊQUE



Les objectifs du projet urbain



Des réhabilitations ambitieuses pour l'ensemble des logements



La valorisation des équipements, des espaces publics et des espaces verts



L'arrivée du tramway pour faciliter la mobilité

Les prochaines étapes

Relogement

Démolitions

2024

Enquêtes sociales et début du relogement
Permanences information

2025

Poursuite des études et de la concertation

2026

Début des travaux sur les bâtiments et les espaces publics

2027

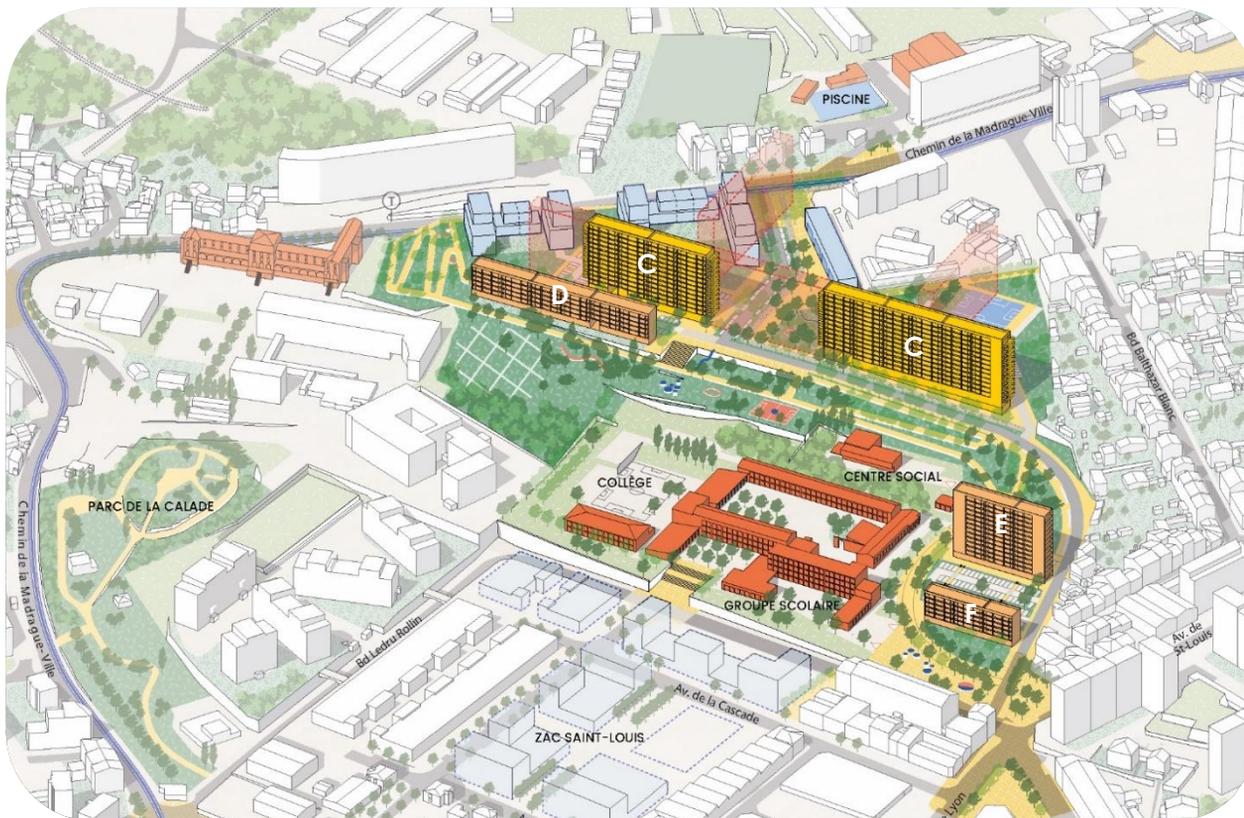
Livraison du centre aqualudique

2028

Livraison du groupe scolaire

2030

Arrivée du tramway
Fin des travaux



Agir sur l'habitat

- Démolitions
- Restructurations
- Réhabilitations
- Logements neufs
- Futures constructions sur la ZAC Saint-Louis

Créer des nouveaux espaces publics

- Parc et espaces verts
- Places et cheminements doux
- Voie publique
- Voie de tramway

Enrichir la vie du quartier

- Réhabilitation des équipements existants : groupe scolaire, crèche, centre social et
- Création de nouveaux équipements : centre aqualudique, résidence intergénérationnelle, stade de football

Les interventions programmées

- 254 logements restructurés (bât C)
- 166 logements réhabilités (bât D, E, F)
- 384 logements démolis (bât A, B et C partiel)
- 125 logements neufs dont 50 logements sociaux
- Une rue publique qui traverse le quartier
- De nouvelles places en entrée de quartier
- Une rue des écoles
- Des parvis sécurisés et conviviaux
- 1 parc belvédère
- L'arrivée du tramway
- 3 équipements publics réhabilités (crèche, centre social, groupe scolaire)
- 3 nouveaux équipements (centre aqualudique, stade, résidence intergénérationnelle)
- De nouveaux locaux en rez-de-chaussée

Le projet de renouvellement urbain

Les **3 axes stratégiques** du projet de renouvellement urbain de Campagne Lévêque visent à :

AGIR SUR L'HABITAT

Le projet de renouvellement urbain va permettre des **réhabilitations ambitieuses** du parc de logement social mais aussi développer **une nouvelle offre de logements** dans le quartier et à proximité. Les logements des bâtiments existants disposeront d'un **meilleur confort résidentiel**. Le principe est **d'offrir à chaque foyer un logement adapté** à sa situation et à l'évolution de ses attentes au fil du temps.

CRÉER DES NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

De nouvelles places seront créées à l'entrée du quartier ainsi qu'**une voie publique** afin de **désenclaver** et mieux relier Campagne Lévêque aux environs. Les équipements publics bénéficieront de **parvis conviviaux** et d'aménagements qui **faciliteront l'accès et la circulation** des usagers tout en garantissant une **meilleure sécurité** aux habitants.

Les modes de déplacements doux seront valorisés tout en améliorant les conditions d'accessibilité des espaces publics, notamment pour les personnes à mobilité réduite, garantissant ainsi **qualité et confort d'usage pour tous** les habitants. Enfin, un **parc urbain en cœur de quartier** offrira des aménagements à destination des habitants.

AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU QUARTIER

Des interventions sur les **équipements scolaires et sociaux** viendront renforcer l'attractivité du quartier.

Des travaux sont également prévus sur les **équipements sportifs**, avec la création d'un **nouveau stade** et l'implantation d'un **centre aqualudique** en lieu et place de la piscine Nord fermée depuis de nombreuses années. Il s'agit là de **créer un pôle d'équipements** structurants dont pourront bénéficier les habitants de Campagne Lévêque.



Pour en savoir plus

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le projet de transformation de Campagne Lévêque, sachez que des permanences seront organisées au centre social Saint-Louis Campagne Lévêque tous les jeudis matin du mois d'octobre. Vous pourrez ainsi échanger avec les porteurs de projets de la Ville, de la Métropole et de 13 Habitat.

Vous pouvez également trouver des informations sur le site internet : www.marseillechange.fr

La transformation de Campagne Lévêque enfin lancée !



La réunion publique du mardi 28 mai 2024 marque le lancement officiel du projet de transformation de Campagne Lévêque !

Désormais, les études urbaines préalables à la réalisation du projet se poursuivent et différentes étapes de concertation avec les habitants seront menées afin de construire ensemble le futur de Campagne Lévêque.

Relogement : qui est concerné ?

Les bailleurs et les collectivités à vos côtés, un accompagnement et une prise en compte de vos souhaits

Une charte de relogement marseillaise

L'Etat, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille ont signé avec les bailleurs sociaux une charte qui **encadre les conditions de relogement** et permet de **définir des droits protecteurs pour les ménages relogés**. Elle offre notamment la garantie d'un **reste à charge constant par m² (loyer + charges)** à prestations équivalentes pour les ménages relogés, y compris en cas de changement de bailleur.



Les interventions sur les bâtiments A, B et C nécessitent le relogement de tous les locataires.

La MOUS (maitrise d'œuvre urbaine et sociale) relogement

Un **accompagnement spécifique** est proposé par une équipe de travailleurs sociaux au sein de 13 Habitat. Ils sont vos **interlocuteurs privilégiés** pendant toute la phase de relogement.

Le relogement concerne les locataires en titre (titulaires d'un bail) des bâtiments A, B et C.

Il pourra aussi concerner certaines demandes de décohabitation :

- Les cotitulaires de bail (couples, colocataires, etc.)
- Les parents (ascendants directs)
- Les enfants adultes (descendants directs)

Les décohabitants devront justifier de deux ans de cohabitation.



Une offre nouvelle de logements

Les porteurs de projet s'engagent à ce que **chaque logement démolé soit reconstruit**. Ainsi, **50 nouveaux logements sociaux vont être construits par 13 Habitat sur le quartier** et seront mobilisés pour la mise en œuvre du relogement. Plusieurs résidences sociales seniors vont être livrées à **proximité** immédiate de Campagne Lévêque permettant de faciliter le relogement des personnes âgées. Enfin, des projets de construction d'environ **300 nouveaux logements sociaux dans le secteur du nord de la Cabucelle** issus de plusieurs bailleurs sont identifiés par les porteurs de projet. Le bailleur 13 Habitat va aussi **mobiliser les logements actuellement libres qui seront restructurés** sur Campagne Lévêque pour assurer le relogement des ménages.

Le bailleur et les porteurs de projet vous informent sur le relogement et les transformations urbaines à venir à Campagne Lévêque

➤ **Permanences Relogement**, en présence de la MOUS 13 Habitat

Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00
Antenne de proximité - Campagne Lévêque
relogementmarseille@13habitat.fr

➤ **Permanences d'information sur le projet urbain** en présence des porteurs du projet et du bailleur tous les jeudis matin du mois d'octobre au centre social

Les étapes du relogement :

- Visite à domicile et **entretien individuel** avec un référent identifié de la MOUS 13 Habitat
- Jusqu'à **3 propositions de logements**
- **Visite du nouveau logement** et décision du locataire
- Commission **d'attribution**
- Signature du **bail**
- **Déménagement**